Chapitre 3 : La finalité de l’entreprise se limite-t-elle à la réalisation d’un profit ?

I. Quels sont les différents types d’entreprises ?

Il existe en France près de 3 millions d’entreprises qui interviennent dans des secteurs d’activité très divers. Chacune présente ses propres caractéristiques. Divers critères permettent de proposer une classification des entreprises.

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères de distinction** | **Types d’entreprise** |
| Nombre de salariés | – De 0 à 9 salariés : les TPE (très petites entreprises)  – De 10 à 249 salariés : les PME (petites et moyennes entreprises)  – De 250 à 5 000 salariés : les ETI (entreprises de taille intermédiaire)  – Plus de 5 000 salariés : les grandes entreprises |
| Secteur d’activité économique | – Secteur primaire : entreprises exploitant les ressources naturelles (agriculture, pêche, mine, etc.).  – Secteur secondaire : entreprises transformant les matières premières (industries).  – Secteur tertiaire : entreprise proposant des services (banques, assurances, transport, location, etc.). |
| Forme juridique | – Entreprises individuelles : personnes physiques (commerçants, artisans)  – Sociétés : personnes morales (EURL, SARL, SA, SNC) |
| Secteur privé/Secteur public | – Entreprises privées : entreprises dont le capital est détenu par des personnes privées physiques ou morales.  – Entreprises publiques et semi-publiques : entreprises dont une partie du capital est détenue par l’État (SNCF, ERDF). |

II. Comment l’entreprise réalise-t-elle un profit ?

* 1. **La production de biens et de services**

Une entreprise est une organisation qui propose des biens et des services sur un marché afin de satisfaire les besoins des clients et de réaliser un profit.

Un bien se caractérise par le fait qu’il a une existence matérielle : il est palpable et stockable (exemple : un meuble). Un service est un bien immatériel : il est non palpable et non stockable (exemples : un transport, une formation…).

Les consommations intermédiaires sont l’ensemble des biens et services que l’entreprise achète et qui seront transformés ou détruits au cours du processus de production (matières premières, énergie, etc.).

* 1. **La création de richesse**

La différence entre les ventes réalisées par l’entreprise et les consommations intermédiaires correspond à la valeur ajoutée.

La valeur ajoutée est la richesse créée par l’entreprise au cours du processus de production, durant lequel les matières premières et l’énergie sont transformées en biens ou en services.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Répartition de la valeur ajoutée dans l’entreprise** | | **Bénéficiaires de la valeur ajoutée** |
| Chiffre d’affaires de l’entreprise | Ventes réalisées par l’entreprise |  |
| – Consommations intermédiaires | Achats de marchandises et matières premières |  |
| = Valeur ajoutée | Richesse créée par l’entreprise |  |
| – Salaires versés | Rémunération des salariés | Salariés de l’entreprise |
| – Impôts et taxes versés | Prélèvements obligatoires perçus par l’État | État |
| – Intérêts et remboursement des emprunts | Remboursement aux banques des sommes empruntées et paiement des intérêts de la dette | Banques |
| = Résultat | < 0 : Perte  > 0 : Profit (bénéfice) |  |
| – Dividendes distribués | Rémunération des associés propriétaires de l’entreprise | Actionnaires |
| = Autofinancement | Part du profit restant à l’entreprise pour financer de futurs investissements | L’entreprise elle-même |

Le profit est ce qui reste à l’entreprise une fois qu’elle a payé toutes ses charges : achats de consommations intermédiaires auprès de ses fournisseurs, paiement des impôts et taxes à l’État, rémunération des salariés, versement des intérêts aux banques.

III. Quelles sont les finalités de l’entreprise ?

1. **La finalité lucrative de l’entreprise : la réalisation  
   d’un profit**

La finalité de l’entreprise, qui correspond également à sa mission principale, est de réaliser un profit. Le but commun à toutes les entreprises est donc lucratif.

1. **Le maintien de la cohésion de l’organisation**

Pour l’entreprise, les parties prenantes sont toutes les personnes ou groupes de personnes susceptibles d’avoir une influence sur son activité

|  |  |
| --- | --- |
| **Parties prenantes internes** | **Attentes des parties prenantes internes** |
| Salariés | Les salariés attendent de leur employeur qu’il leur témoigne une reconnaissance qui tienne compte de leurs compétences, de leur expérience et de leur implication dans l’entreprise. Ils souhaitent percevoir un salaire convenable, des responsabilités, de bonnes conditions de travail et une évolution de carrière. |
| Actionnaires ou associés | Propriétaires d’une partie du capital, ils espèrent que l’entreprise engrangera des profits, dont une partie leur sera versée sous forme de dividendes. |
| **Parties prenantes externes** | **Attentes des parties prenantes externes** |
| État et collectivités territoriales | Ils attendent que l’entreprise leur verse des impôts et des taxes. Au-delà de la dimension fiscale, les collectivités et l’État sont sensibles à la création d’emplois et aux actions sociétales, notamment en termes de développement durable et d’intégration sociale. |
| Banques | Les banques prêtent de l’argent aux entreprises pour favoriser leur développement. Elles espèrent que l’entreprise remboursera ses emprunts et payera les intérêts dus. |
| Clients | Les clients attendent de l’entreprise qu’elle leur propose des produits fiables et sécurisés répondant à leurs besoins au meilleur prix. |
| Associations | Ces organisations ont des attentes très variées : protection des consommateurs, respect de l’environnement, intégration sociale, etc. |

1. **Les finalités non lucratives de l’entreprise**

Les finalités non lucratives de l’entreprise correspondent à sa prise en compte de préoccupations sociales et environnementales dans son activité et dans ses relations avec les parties prenantes.

L’entreprise s’inscrit dans une démarche liée au développement durable, qui consiste à faire du profit tout en préservant les hommes et la nature.

L’entreprise socialement responsable s’engage à plusieurs niveaux :

– engagement social : l’entreprise accorde de l’importance au bien-être de ses salariés en leur proposant de bonnes conditions de travail. De même, dans ses relations commerciales, l’entreprise s’engage à respecter ses fournisseurs et ses clients;

**–**engagement environnemental : l’entreprise met en place des procédures et des solutions pour préserver l’environnement (réduction des déchets, de la consommation d’énergie, recyclage des emballages, limitation de l’utilisation du papier).